

La fonction éducative du sport : (mais de quel sport ?)

René Maheu*

Avant tout le sport contribue à la plénitude et à l'équilibre de la personnalité en intégrant au développement de celle-ci la maîtrise de la vie corporelle.

Rendre au corps sa dignité

Dans notre civilisation, où la machine, produit de l'intelligence, a remplacé la force animale comme source première de pouvoir sur les choses et les êtres, l'éducation, que dominant de plus en plus des préoccupations utilitaires, se ramène essentiellement à l'acquisition d'un savoir susceptible d'applications pratiques et de ce fait s'adresse presque uniquement à l'intelligence technicienne. Tel est le cas notamment en France. Il suffit de jeter un coup d'œil aux programmes et aux horaires ainsi qu'aux coefficients attribués aux différentes matières d'examens pour constater à quel point cet intellectualisme pragmatique fait tort au développement de certains aspects capitaux de la personne humaine, dont les capacités ainsi que les besoins sont délibérément sacrifiés. La vie corporelle est au nombre de ces aspects, comme l'affectivité et les aspirations à l'expression artistique. Introduire le sport dans le processus éducatif ou même simplement pratiquer le sport en prenant conscience de sa contribution à la formation de la personnalité, c'est d'abord rendre au corps sa dignité. Je dis bien dignité, et pas seulement contentement d'un épanouissement physique. Certes on ne saurait faire fi de ce contentement : c'est la joie de jouir de ce qu'on est comme être de nature - jouissance chaste dont la pureté exclut également le trouble de la sensualité et la médiation de l'esprit. Mais l'essentiel du sport n'est pas dans le plaisir d'exprimer son être physique, il est dans l'acquisition de la maîtrise de cet être.

Car le sport, c'est tout le contraire de l'abandon à la facilité des inclinations et des dons spontanés. C'est une discipline, c'est-à-dire un effort méthodique, animé

par un dessein volontaire et fondé sur une connaissance objective de ce que l'on est et de ce que l'on peut. Et en cela il s'apparente étroitement à l'éducation; comme elle, c'est une technique de formation et de transformation de soi. De son corps le sportif prend la mesure exacte en son état donné et, en vue d'en tirer le rendement optimum dans une activité particulière, le soumet à un conditionnement qui s'éloigne considérablement du comportement spontané. C'est ce corps connu et dompté, et non un corps sauvage, que le sport intègre à la personnalité, dont le contrôle sur sa nature se trouve d'autant renforcé, et c'est cette technique de la possession de soi qu'il met au service de l'œuvre d'éducation dans son ensemble.

Le sport exercice de dépassement de soi.

Ce qui nous amène à une observation qui fait apparaître une autre contribution du sport à la formation de l'individu : le sport est un exercice de dépassement de soi. Or je pense que pour l'homme, libre et créateur, il n'y a d'éducation comme il n'y a de mérite, il n'y a de satisfaction comme il n'y a de grandeur que dans une perspective et par le moyen d'un effort de dépassement. Je dirai même qu'il n'y a d'authenticité qu'à cette condition. Car comment pourra-t-on jamais savoir, pourra-t-on montrer et, pour tout dire, être ce qu'on est vraiment si ce n'est en se forçant à atteindre, par delà les réalisations immédiates effectuées sans effort, l'accomplissement ultime de ses possibilités? Se contenter de ne faire que ce que l'on a déjà fait ou que l'on sait déjà pouvoir faire, c'est se condamner à rester à l'état d'ébauche de soi-même.

Rigueurs volontaires de l'entraînement, mesure exacte de la performance, compétition sans complaisance - y compris la plus impitoyable de toutes : la confrontation solitaire avec ce que l'on a été ou ce que l'on veut devenir, le sport nous pousse toujours au-delà de l'état présent de nous-mêmes.

Il nous apprend à haïr la résignation passive et à mépriser le renoncement facile. Car si le sportif aime la lutte et la recherche, ce n'est pas tellement pour les triomphes qu'elle peut procurer - encore qu'il n'est pas de combat qui ne soit promesse de gloire - qu'à cause de l'effort qu'elle exige de soi sur soi et par ardent désir de savoir au juste ce que l'on vaut.

La camaraderie sportive

A cet égard, comment ne pas être frappé par la camaraderie sportive sur les terrains de sport, les inégalités sociales qui partout ailleurs nous séparent, les différences de formation intellectuelle et de langage qui nous éloignent les uns des autres, les oppositions de convictions morales et d'engagements politiques qui parfois nous conduisent aux pires affrontements, disparaissent comme par enchantement. Dans cet univers où le cœur semble se libérer des chaînes de la société en même temps que le corps se dénoue, une sorte de fraternité originelle nous accueille.

Qui n'a pas pratiqué notamment les sports d'équipe ignorera peut-être toujours une certaine saveur de la vie, la plus naturelle et cependant la plus rare : le bonheur des hommes de se sentir un ensemble. Il y a certes une camaraderie du travail, de la guerre, et aussi des cérémonies collectives. Mais les unes et les autres reposent sur une solidarité procédant d'un ordre extérieur : obligation de la conjugaison des efforts en vue d'une réalisation déterminée, nécessité de faire face à des dangers communs, rituel imposé par le corps social. La gratuité ludique qui est - et doit demeurer - au principe du sport confère à la camaraderie sportive une authenticité et une plénitude qui n'appartiennent qu'aux démarches de la liberté.

Pour l'homme moderne prisonnier d'une société cloisonnée, isolé dans ses égoïsmes (lesquels ne sont le plus souvent que l'envers de ses frustrations), il est peu de vertus aussi bénéfiques que celles qu'implique et renforce une telle camaraderie.

* Ancien directeur général de l'UNESCO.

Encore n'est-ce point tout. Les qualités humaines dont le sport enrichit les rapports interpersonnels ignorent les frontières de l'équipe ou du club. Car dans la compétition, voire l'affrontement sportif, l'adversaire n'est pas moins un partenaire que l'associé. C'est en cela que « l'agon » sportif s'apparente à celui du théâtre et comme lui se distingue des luttes de la vie où les oppositions sont réelles et éprouvées comme telles. N'oublions pas qu'en Anglais *to match* signifie appareiller : un « match », c'est une rencontre entre pareils. Les joueurs d'ailleurs ne s'y trompent pas. Alors que le fanatisme des supporters exige avant tout que se manifeste une inégalité irrémédiable, ils savent bien, eux, qu'un « bon match » suppose entre les deux camps un certain équilibre et une sorte d'harmonie faite de compréhension mutuelle unissant tous les participants dans une même création dramatique.

La vraie camaraderie sportive ne saurait donc se limiter aux coéquipiers; avec des nuances particulières, elle s'étend aux adversaires aussi. Car en sport, l'adversaire n'est pas un ennemi, mais un rival. Or, entre rivaux, par delà l'opposition des ambitions, il existe une identité profonde d'inspiration, née du culte des mêmes valeurs et de l'acceptation des mêmes règles. Aussi ne peut-il y avoir la rivalité sans estime réciproque, avouée ou non;

et j'ai connu bien des cas où l'estime de l'adversaire rival tournait à la fascination. Ainsi le sport ennoblit les rapport avec autrui. Ce n'est que par jeu que ses combats donnent à l'altérité l'apparence de l'hostilité. En réalité, il est peu de domaines où autrui soit autant reconnu, en sa différence même, comme indispensable à la conquête et à l'affirmation de soi.

Le fair play culte de l'équité

Si on ne l'éprouve pas d'instinct, la règle est là pour le rappeler. On ne doit pas la considérer comme un obstacle auquel il y a avantage, si on le peut, à se soustraire, en abusant ceux chargés de veiller à son application. Bien loin d'être une contrainte extérieure aux effets négatifs, la règle en ses diverses manifestations est au principe même du sport comme de tout jeu organisé. Définition des conduites qui sans elle se perdraient dans le désordre des fantaisies individuelles, mesure des résultats dont elle assure la comparabilité, garantie de l'égalité des chances d'une compétition équitable, répression enfin des manquements à ces dispositions : sous ses divers aspects elle a pour fonction capitale de tracer et de maintenir le cadre à l'intérieur duquel l'activité sportive prend un sens objectif et se prête à une participation ordonnée. Et contrairement à une conception hélas ! trop répandue, l'arbitre, avant d'être un

juge qui sanctionne, est essentiellement le « directeur du jeu ».

Le respect de la norme commune fait du sport une école de loyauté et de justice. Le vrai sportif est le contraire du tricheur. C'est celui qui non seulement s'astreint à se conformer dans son comportement à la lettre de la règle, mais encore, dans la sincérité de son cœur, s'inspire de son esprit. Cette adhésion profonde à ce qui cesse d'être une obligation imposée pour devenir un idéal intime est l'essence de l'éthique sportive. On la désigne généralement sous le nom de fair play; de fait, les Britanniques en furent jadis les maîtres et les meilleurs juges, mais peu importe l'origine du vocable. Aujourd'hui où le sport s'est généralisé sur l'entière planète et où partout il est sujet aux pires abus et aux perversions les plus graves, alors que ses vertus s'avèrent plus que jamais nécessaires, ce qui importe c'est de préserver la pureté de son esprit et d'en stimuler la propagation.

Pour caractériser cette vérité, on hésite entre la qualification d'ascèse, plus apte sans doute à traduire l'effort intérieur qu'exige sa conquête, et celle d'art de vivre, mieux faite pour exprimer la plénitude et la maîtrise de soi qui l'accompa-

Le sport au début du siècle : élitisme et « fair play ».

Belle Jardinière

2, RUE DU PONT-NEUF # PARIS

VÊTEMENTS

OCTOBRE

1	L. s. Bani
2	20 s. Ang. pari
3	20 s. Fante
4	J. s. Fr. d'Avon
5	V. s. Placide
6	s. Brun
7	11 s. Serge
8	L. s. Digne
9	M. s. Digne, s.
10	M. s. Pr. Bourge
11	J. s. Dyrde
12	V. s. Mergon
13	N. s. Edouard
14	13 s. Caliste
15	L. s. Thérèse
16	10 s. Gal
17	M. s. Hérwig
18	s. Luc
19	V. s. Bastien
20	N. s. Aurélien
21	12 s. Franck
22	L. s. Stouéran
23	M. s. Hilarion
24	M. s. Magliere
25	J. s. Cerpon
26	V. s. Evrard
27	N. s. Frenouze
28	11 s. René s. Juste
29	L. s. Narcisse
30	M. s. Arène
31	31 s. Quantin

• Seules •
Succursales:

PARIS
1, PLACE
CLICHY

LYON
MARSEILLE
BORDEAUX
NANTES
ANGERS
LILLE
SAINTES

1906. Calendrier des Sports. OCTOBRE

L'ESCRIME

Une Poule à l'Épée

gnent. Sans doute y-a-t-il des deux, en proportion variable selon les tempéraments. Ce qui est certain, c'est qu'en cela réside l'idéal que Pierre de Coubertin entendait proposer à la jeunesse du monde pour l'entraîner sur les chemins d'une « chevalerie moderne ». Je suis de ceux qui pensent que cet idéal n'est pas un mythe et qu'il n'a rien perdu de la valeur qu'a manifestée l'Olympisme à ses débuts. Mais je ne m'inquiète que davantage des raisons qui font qu'une part si importante de la jeunesse s'en détourne aujourd'hui et que tant d'adultes ne manifestent à son endroit qu'indifférence et cynisme.

Pour faire échec à ces tendances mortelles, un double retour aux sources s'impose. D'une part il convient que le sport reprenne davantage contact avec la nature; d'autre part, il importe de rappeler que le sport est jeu essentiellement et de mettre l'accent en toutes circonstances sur ce caractère ludique.

L'ouverture à la nature

A l'origine le sport ne se distinguait pas de la vie naturelle et se déroulait en plein air au contact direct des sollicitations inépuisables du monde extérieur. Quoi de plus naturel et de plus exaltant tout ensemble que de courir sur une plage, de sauter en terrain accidenté et d'éprouver sa force en jetant au loin une pierre, un bâton ou en luttant sans armes sur l'herbe drue et le sol ferme avec un compagnon? Et qui nierait que l'appel du plein air n'ait joué un grand rôle dans la renaissance sportive de la fin du siècle dernier? L'Olympisme et le Scoutisme sont contemporains. Faisanderie du Parc de Saint Cloud, pelouses de Bagatelle et du Pré-Catelan au Bois de Boulogne, Prairie des Filtres sur la courbe de la Garonne à Toulouse : le sport moderne a été d'abord évasion de la jeunesse des villes vers la plus proche nature et retour aux gestes de la vie instinctive. Relisez « Plaisirs des sports » de Jean Prévost.

La technicité et la mise en scène ont malheureusement éloigné de plus en plus le sport de cette fraîcheur primitive. Pourtant, particulièrement depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, l'urbanisation est allée sans cesse s'accéléralant dans le monde avec le développement de la civilisation industrielle, et jamais l'homme n'a davantage ressenti le besoin vital d'échapper à l'oppression des « villes tentaculaires ». La faveur croissante dont bénéficient les sports de plein air - navigation à voile, randonnée en canoë, ski de fond, trekking - est à cet égard très significative. Elle devrait engager les responsables à réorienter l'ensemble de l'activité sportive vers un contact plus large, surtout plus direct et plus simple avec la nature. Je pense que, ce faisant, ils retrouveraient la confiance d'une partie de la jeunesse, assoiffée de pureté, qui ne voit actuellement dans le sport que manipulation et aliénation. Cependant qu'en rejoignant dans le culte de la nature ceux que préoccupent les problèmes de l'environnement, ils restitueraient au sport une de ses fonctions socio-culturelles premières, qui est de concourir à l'équilibre de la vie collective comme de la personne individuelle.

Le sport activité ludique

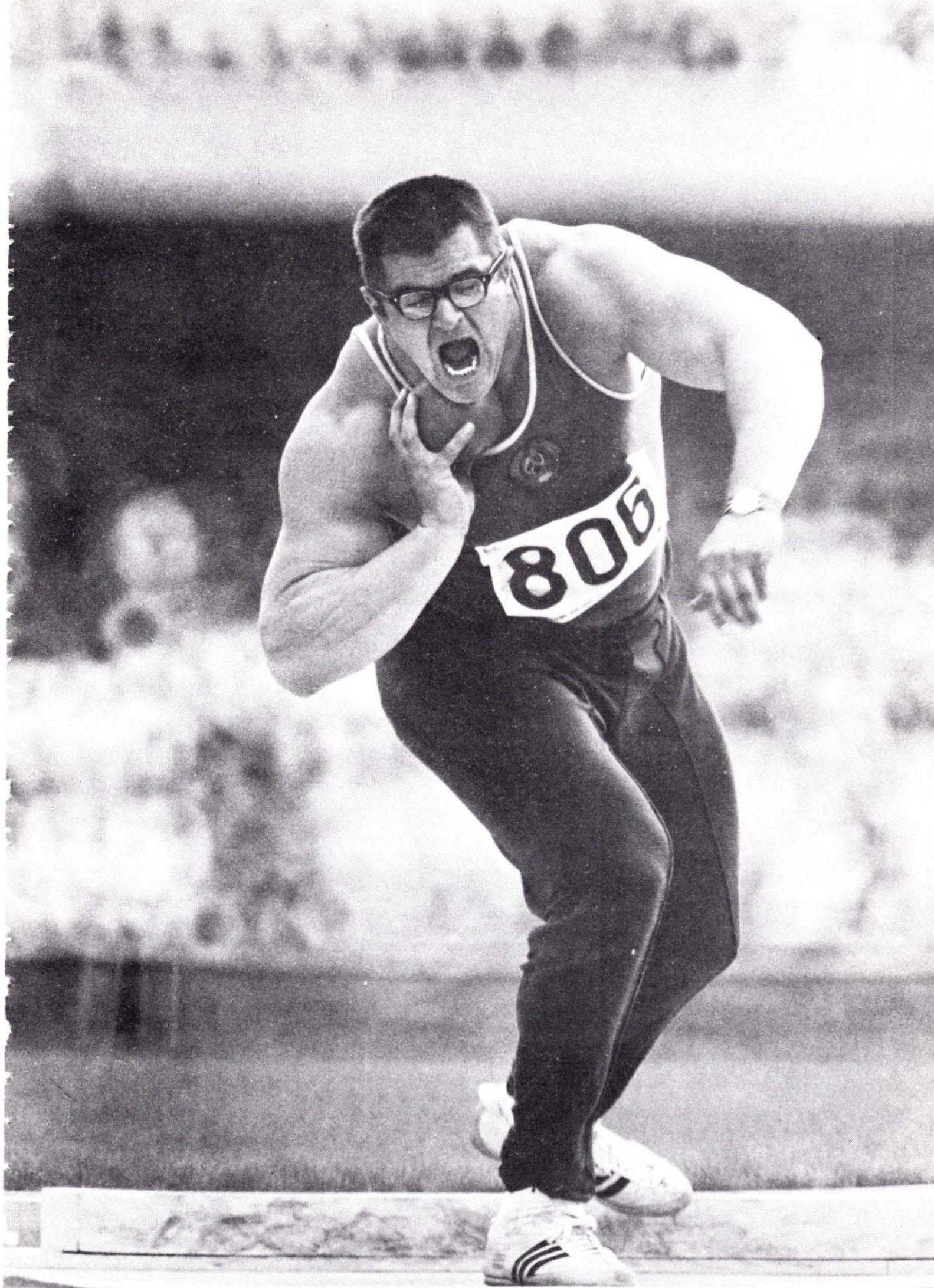
Le mot anglais « sport » vient du vieux français « desport », que l'on trouve encore chez Montaigne et qui signifie jeu, amuse-

ment, particulièrement s'agissant des exercices corporels. Aujourd'hui dire que le sport est jeu, alors que dans presque toutes les disciplines l'élite qui l'illustre et polarise l'admiration des foules en fait un métier, souvent très lucratif, est sans doute de nature à susciter force étonnements, voire, au nom du réalisme, dénégation pure et simple. C'est pourtant la vérité, mais une vérité qui appelle éclaircissements.

Quant on dit que l'essence du sport est la gratuité qui caractérise le comportement ludique, le terme « gratuité » s'entend au sens philosophique et non économique. Il signifie que l'acte sportif considéré en lui-même, ne s'explique par aucune finalité utilitaire, et n'a d'autre raison que la satisfaction que le sujet y éprouve ou qu'il procure au spectateur. A quoi cela sert, en effet, de porter un ballon au-delà d'une ligne ou de le faire pénétrer dans un certain espace, de glisser une balle dans un trou ou un panier ou de l'envoyer dans un espace donné de telle manière que l'adversaire ne puisse le remettre en jeu? Mais la gratuité ainsi comprise ne veut pas dire que la valeur émotionnelle de l'acte sportif (notamment dans la compétition), sa beauté spectaculaire, voire le simple fait de sa singularité (le record) ne puissent faire l'objet d'une exploitation économique qui comporte des avantages matériels ou sociaux appréciables pour ceux qui excellent dans la réalisation de cet acte. On sait bien les sommes fabuleuses que gagnent les vedettes de la boxe, du golf, du tennis, du football. Mais quoi? N'en est-il pas de même aux échecs et au bridge, dont personne nie que ce sont des jeux? Faut-il faire une distinction radicale entre « professionnels » et « amateurs », et ne réserver qu'à ceux-ci la qualité de sportifs? Certains le pensent encore, à la suite de Coubertin, dont la pensée sur ce point ne s'est pas complètement libérée des préjugés de sa classe et des tabous de son époque. Pour ma part, j'ai toujours estimé que cette fameuse distinction, outre qu'elle est fictive au niveau de la haute compétition à laquelle ne peuvent désormais accéder que des champions bénéficiant de conditions matérielles spéciales, n'a guère le sens du point de vue de la valeur morale du sport. A cet égard l'esprit seul compte; et fort heureusement, à côté de bien des perversions dues à l'appât du gain, nombreux sont les exemples qui montrent qu'un professionnel peut faire preuve de plus hautes vertus sportives tout autant qu'un amateur, et souvent, du fait de l'importance de l'enjeu, avec plus de mérite. Aussi bien le poète cesse-t-il d'être poète parce qu'il vend ses poèmes? L'artiste est-il moins libre en ses démarches créatrices parce qu'il vit de ses toiles? Picasso a gagné encore plus d'argent que Mohammed Ali sans qu'on ait pour autant de motifs valables de suspecter la sincérité de son art.

Or l'homo ludens n'est pas moins essentiel que l'homo faber ou l'homo sapiens. L'acte gratuit fait partie de la spécificité humaine. Il faut plaindre ceux que la médiocrité de leurs dons naturels ou une prudence excessive retiennent de se livrer

Le dépassement de soi : Edward Guschin, (3^e aux Jeux Olympiques de 1968) lance le poids.



à sa fantaisie libératrice. Rien de plus desséchant, et même de plus faux que « l'esprit de sérieux ». Et ce qui est vrai pour la personne l'est encore plus pour la société. Celle-ci a besoin, ne serait-ce que pour refaire ses réserves d'énergie en vue de nouveaux efforts, de relâcher de temps à autre la discipline qu'elle s'impose, sans pour cela rompre sa cohésion. D'où les fêtes, les jeux, les « loisirs organisés » qui, tant par les possibilités qu'ils offrent aux individus d'exprimer librement leur appartenance à la communauté que par le repos et le divertissement qu'ils leur procurent, font partie depuis le plus lointain des âges de ce que j'appellerai l'hygiène sociale.

Comme activité ludique, le sport joue ainsi dans nos sociétés industrielles un rôle des plus utiles pour établir un équilibre humain que la prédominance des préoccupations économiques tend à rompre chaque jour davantage au profit du travail et de la consommation de biens matériels.

Valeur esthétique du sport

Les mêmes remarques valent pour l'aspect esthétique du sport. Que ce soit dans l'accomplissement de gestes corporels recherchés et admirés pour leur perfection propre ou dans le déroulement du drame de la compétition, le sport est une source d'émotions esthétiques de la plus grande intensité comme de la qualité la plus rare, pour celui qui agit comme pour celui qui contemple.

Les anciens Grecs, dans leur statuaire, leur poésie lyrique, la décoration de leurs vases, y ont directement puisé l'inspiration d'immortels chefs-d'œuvre. On est surpris que la littérature et l'art contemporains, après les essais prometteurs des années 20, y aient si peu recours. Peut-être est-ce là un exemple de plus de la distance croissante qui éloigne cette littérature et cet art de l'expérience et de la perception immédiates de la réalité. Sans doute aussi convient-il de tenir compte des moyens nouveaux dont nous disposons désormais pour fixer - par la photo et le film - l'image d'attitudes et de développements d'une beauté ou d'une signification exceptionnelles, ou pour élargir le cercle des spectateurs assistant à une manifestation sportive jusqu'à l'étendre - par la radio et la télévision - au monde entier. Il est probable que ce pouvoir de présentation immédiate à travers le temps et l'espace de la réalité fugitive et unique d'un geste et d'un événement satisfait mieux et surtout plus facilement la curiosité et l'émotivité de l'homme moderne que la représentation artistique, laquelle, procédant par voie de restitution interprétative, possède sans doute un contenu signifiant infiniment plus riche, mais par là même l'adresse à l'esprit plus qu'aux sens et à l'affectivité,

Le spectacle sportif

Ce qui est certain, en tout cas, c'est l'extraordinaire succès du spectacle sportif. Jeux Olympiques, Coupe du Monde de football, grands matches de boxe, Coupe Davis, Tour de France, matches internationaux de rugby, etc... bref, toute la haute compétition, nationale et internationale, est aujourd'hui matière à spectacle. Et il n'est pas exagéré de dire qu'exception faite de certains grands pèlerinages ou rassemblements religieux, aucune autre sorte de manifestations n'est capable aujourd'hui de

On constate aujourd'hui une sophistication croissante des équipements due à des facteurs divers : progrès techniques, prestige des municipalités, demandes de plus en plus spécialisées de la part des sportifs, pressions des ingénieurs et des architectes. Mais dans le même temps, les sociétés riches, en quête de simplicité, redécouvrent des sports plus familiers qui exigent des équipements moins lourds ou moins coûteux, voire même aucun.

mobiliser les multitudes que le spectacle sportif chaque semaine attire sur les stades ou devant les postes de télévision.

Le propre du spectacle est d'extérioriser, c'est ce qui lui confère le pouvoir de réaliser la communion affective des masses. Mais il est un autre versant de l'expérience sportive, orienté au contraire vers l'intimité de l'action et le dépouillement du décor, où l'on trouve plus d'authenticité et non moins de beauté : ne l'oublions pas. C'est encore lui qui - avec ou sans spectateurs, sur des terrains perdus de village ou de banlieue - fait les délices désintéressés et la vertu de millions de pratiquants anonymes qui ne seront jamais des champions. Car, en définitive, l'essentiel de la valeur sociale du sport - esthétique aussi bien que morale - est dans le contenu humain des rencontres dont il est le motif. Le gigantisme des installations, la violence des bandes organisées de supporters, l'obsédante publicité commerciale, le vacarme des mass media, les pompes d'un cérémonial d'opéra - avec tout ce que cela comporte de mauvais goût et suscite de passions mauvaises - n'ajoutent rien à ce contenu humain. Bien au contraire on ne voit que trop ce que celui-ci peut y perdre en qualité. Il suffit de penser à ce qu'est devenue l'atmosphère de compétitions naguère nobles et pures entre toutes comme les Jeux Olympiques et la Coupe Davis. Le sport est jeu, disions-nous. Oui, mais il y a jeux et jeux; et malheureusement, entre ceux d'Olympie et ceux de Rome ou de Byzance, le spectacle sportif moderne s'oriente de plus en plus vers les seconds. D'où, en conclusion, une question qu'on ne saurait éluder : les qualités éducatives du sport, ainsi que nous venons de les définir, existent-elles et opèrent-elles en toutes ses manifestations et sous toutes ses formes?

Les exploitations abusives du sport

La réponse est évidemment non. Il faut avoir le courage de le reconnaître : le sport a perdu en pureté ce qu'il a gagné en importance. Il est devenu, de par son succès même, un phénomène social complexe où des éléments étrangers à sa nature interviennent de plus en plus pour l'influencer et le détourner vers des fins qui ne sont pas les siennes. C'est ainsi que le sport a pris des dimensions, assumé des implications et significations économiques, politiques, idéologiques, raciales même. Comment aurait-il pu résister à de telles exploitations et demeurer intact en dépit de pareils abus?

Disons-le tout net : pour ceux qui s'intéressent au sport principalement à cause de sa valeur éducative et culturelle, il est dans le sport, tel qu'il est actuellement pratiqué et utilisé dans le monde entier, certains traits, certains aspects qui ne

méritent aucun respect et sont même franchement détestables. Pour la raison que par ces traits, sous ces aspects, bien loin de concourir de manière bienfaisante à la formation de l'homme et à l'équilibre de la société, ce que l'on continue d'appeler sport exerce au contraire une action déformatrice et néfaste sur l'individu et la communauté.

Mais comment, demandera-t-on, séparer le bon grain de l'ivraie?

S'agit-il de condamner le professionnalisme pour n'accepter que le sport amateur? J'ai déjà dit que s'il est, comme toute activité lucrative, sujet à des tentations que l'amateurisme ne connaît pas, le professionnalisme en tant que tel n'est nullement incompatible avec les vertus morales du sport. Je préfère mille fois un professionnel déclaré qui fait sportivement son métier à un amateur tricheur ou pis encore à un amateur marron qui, par définition, manque à ses serments comme tant de vedettes olympiques adules. Et d'autre part, on ne saurait oublier que la haute compétition a désormais atteint un niveau tel que seule des spécialistes en mesure de se consacrer exclusivement au sport peuvent y participer. D'autre part, il est vrai qu'en augmentant sans cesse ses exigences en matière de préparation, la haute compétition a conduit l'entraînement à recourir à des pratiques qui non seulement éloignent de plus en plus le champion de l'homme normal, mais encore vont à l'opposé des valeurs que la fonction éducative du sport a pour but de promouvoir. Ce n'est plus seulement par une maîtrise de son corps acquise par l'exercice de la volonté autant que par l'apprentissage d'une technique efficace que cet entraînement s'efforce désormais d'amener les performances de l'athlète à un niveau d'excellence. Il n'hésite pas, lorsque c'est possible, à modifier, à l'aide de certaines substances chimiques la morphologie du sujet - par exemple sa musculature dans les sports dits de force. Que devient dans ces interventions biologiques la « dignité du corps » que nous faisons mériter au sport de préserver et de magnifier? Et comment un « Superman » fabriqué pourrait-il être accepté comme un modèle humain? Il ne s'agit plus de formation, mais de déformation. Quant au « doping », dont l'usage ne fait dans bien des compétitions l'objet d'aucun contrôle, n'est-ce pas une violation flagrante du fair play envers les concurrents rivaux, en même temps qu'une atteinte à l'intégrité de sa propre personne physique?

Ces perversions existent, hélas! Mais enfin ce ne sont là que des cas relativement limités; et, comme pour la brutalité dans certains sports d'équipe, il serait facile de réprimer ces excès pour peu que les responsables des fédérations nationales et internationales et du mouvement olympique soient disposés à faire preuve de la fermeté - pour ne pas dire l'honnêteté - qui s'impose. Si bien que, tout compte fait, il ne paraît pas que cela doive nous amener à remettre en question la valeur éminente de la haute compétition dans son ensemble, comme force de progrès - altius, citius, fortius - et principe d'exemplarité. L'idée de Pierre de Coubertin que la haute compétition dégage une élite sportive pour fournir des modèles et un moteur au sport de masse est toujours valable à mes yeux. Bien loin de s'opposer l'un à l'autre et de nous obliger à choisir entre eux, le sport

de haute compétition et le sport de masse se complètent et se conditionnent réciproquement, bref ne vivent que l'un par l'autre. Le grand poète Saint-John Perse, qui vient de mourir, aimait à dire « louer c'est respirer mieux ». La masse des amateurs anonymes « respire mieux » quand elle peut à bon droit admirer des champions. Non, l'origine du mal n'est pas dans le professionnalisme, ni dans la haute compétition en tant que tels, qui au surplus sont l'un et l'autre nécessaires au développement du sport. Elle est dans l'exploitation de la puissance émotionnelle du spectacle sportif à des fins étrangères, voire souvent contraires à la vocation éducative du sport comme à sa gratuité essentielle. C'est son exploitation qui doit proprement être tenue pour responsable des perversions qui défigurent le sport moderne : commercialisme, chauvinisme, démesure, violence. Est-il possible d'arrêter cette évolution et la rectifier? On n'ose l'espérer. Le phénomène a pris une telle ampleur, avec hélas! la complicité ouverte ou dissimulée des gouvernements et des dirigeants du mouvement sportif, qu'il est à craindre qu'il soit désormais trop tard - à supposer qu'on le veuille - pour pouvoir le maîtriser. Comme pour tout désordre des mœurs, on ne peut sans doute qu'attendre la réaction de rejet qui tôt ou tard se manifeste quand les excès atteignent un seuil de saturation.

Du moins doit-on savoir - et proclamer - que ce n'est pas dans cet aspect de sa réalité sociologique que se situent les précieuses vertus morales que nous reconnaissons au sport et que, par suite, les efforts de ceux qui veulent mettre ces vertus au service de l'éducation doivent se porter ailleurs.

Où donc? En premier lieu, évidemment, sur l'intégration du sport au système éducatif. Le Parlement vient d'adopter à ce sujet une loi qui, malgré certaines lacunes comme dans le cas du sport universitaire, constitue un progrès important dont il faut savoir gré à son auteur, le Secrétaire d'État Pierre Mazeaud. Bien sûr ce n'est là qu'un cadre structurel et directionnel, et les moyens de mettre en œuvre certaines dispositions essentielles, telles celles relatives à l'augmentation effective des heures consacrées à l'éducation physique et au sport à l'intérieur du tiers temps pédagogique, sont loin d'être assurés. Cependant - et c'est l'essentiel - pour la première fois une volonté politique s'y affirme de procéder de manière systématique à l'intégration du sport à l'éducation nationale. Et déjà le succès d'expériences pilotes comme les sections sports-études en indique assez clairement le sens ainsi que les possibilités.

Puisque désormais, aux termes de la nouvelle loi, « le développement de la pratique des activités physiques et sportives constitue une obligation nationale », est-ce trop demander que de formuler le vœu que les décrets d'application prévoient des mesures concrètes dans le sens qui vient d'être indiqué? A quoi servirait, en effet, d'amener la jeunesse au Temple si c'est pour y trouver des marchands!

R.M.